

# le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10<sup>e</sup>)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

## DEPUIS SIX JOURS Goldsky fait la grève de la faim

La Ligue des Droits de l'Homme nous apprend la nouvelle par le communiqué que voici :

« Depuis samedi dernier, Goldsky fait la grève de la faim.

« Après avoir protesté vainement de son innocence, après avoir demandé que, conformément à la loi d'amnistie, son dossier fut transmis à la Cour d'Appel de Paris, aux fins de révision, il s'est résolu à employer ce moyen désemparé.

« Dans sa septième année de captivité, Goldsky ne demande ni grâce ni faveur. Il exige des juges.

« La Ligue des Droits de l'Homme sait que des considérations misérables d'opportunité et de politique ont incliné le gouvernement à ce déni de justice.

« Elle proteste à nouveau.

« Elle espère que le Parlement qui a fait la loi en exigea l'application et rappellera le ministre au respect de son devoir. »

Nous sommes loin, au *Libertaire*, de partager les conceptions sociales de Goldsky et nous ne nous solidarisons pas le moins du monde avec l'activité politique de l'ancien collaborateur du *Bonnet Rouge* et de la *Tranchée Républicaine*. D'ailleurs, le *Comité pour la révision du procès Goldsky*, dans ses communiqués, fait plus particulièrement appel, pour des secours légaux, aux « représentants de la Démocratie et à la Presse républicaine. »

Cependant, nous ne sommes pas de ceux qui veulent se rendre complices des bouteilleux en se laissant.

Goldsky pendant la guerre ne fit ni plus ni moins que les autres politiciens.

Il fut pour l'Union Sacrée et pour la guerre du Droit, de la Justice et de la Civilisation. Il s'en fallut de peu qu'il devint un des maîtres de l'heure républicaine. Mais il fut d'un parti qui avait intérêt à voir flir plus tôt l'horrible tuerie. Il fut de ceux que l'on appelle « défaitistes » parce que, à un certain moment, un peu tard (mais mieux vaut tard que jamais), ils voulurent trouver les moyens légaux de conclure la Paix. Il fut bâti, traqué à cause de cela par ses ennemis politiques qui s'acharnent sur lui encore.

Aujourd'hui, Jean Goldsky est une victime. Aujourd'hui, il souffre ; il est en prison comme Cottin, Gaston Rolland et Jane Morand. Devant la surdité des pouvoirs publics, devant la tracasserie de l'administration pénitentiaire, Goldsky s'est résolu au tragique sacrifice : il fait depuis six jours la grève de la faim.

Or, tout le monde connaît l'état de santé du malheureux prisonnier.

Pour tout gréviste de la faim, le jeûne est une lente agonie ; pour celui-ci le refus de nourriture est à coup sûr une agonie rapide.

La vie de Goldsky est en danger. Aujourd'hui, Jean Goldsky est en danger. Aujourd'hui, il souffre ; il est en prison comme Cottin, Gaston Rolland et Jane Morand. Devant la surdité des pouvoirs publics, devant la tracasserie de l'administration pénitentiaire, Goldsky s'est résolu au tragique sacrifice : il fait depuis six jours la grève de la faim.

Regardez et réfléchissez. Ces repas qui organisent des fêtes dites de « bienfaisance » sont les étres les plus vils, les plus laids qui se puissent imaginer.

Mais aussi les plus malins. Ils dansent sur des cadavres vivants et font croire à leurs victimes qu'ils sont des bienfaiteurs.

Bienfaiteurs ? Allons donc ! Malfaiteurs ! voilà le qualificatif qui vous sied à merveille. Vous avez organisé la guerre, vous êtes responsables de la mort de près de deux millions d'hommes ; vous avez plongé dans la tristesse et la douleur des familles entières ; vous avez organisé la misère, la vie chère et le pain à vingt-cinq sous ; mais vous avez pu, cette nuit, vous livrer à votre sport favori : la danse ; vous avez pu souper au champagne sans le moindre remords et regagner, à la pointe du jour, vos demeures luxueuses sans être inquiets.

Malheureux, n'avez-vous pas songé qu'un jour vous devrez rendre compte de toutes vos turpitudes ?

Lucien LEAUTÉ.

## La manifestation d'hier soir

La manifestation organisée par la C. G. T. U. et l'Union unitaire de la Seine, hier soir, autour de la Madeleine, fut réussie. Il est difficile d'évaluer le nombre des manifestants à pâture heure dans un carrefour aussi dense que mouvementé. Des flots, des flots partout.

Il est difficile d'aborder la place de la Concorde. L'aquarium parlementaire est bien gardé. Des incidents se produisent vers 18 h. 30 autour du pont. L'agent 8.443 est sans doute satisfait de voir le pain à 25 sous car il cogne sans motif sur un couple qui passe et s'acharne sur la compagnie. Alors qu'un citoyen voulait prendre un taxi, il fut odieusement brutalisé. Cela lui apprendra à vouloir monter en voiture.

A 19 h. 15, une colonne importante de manifestants se forme place Saint-Augustin. La police intervient en nombre. Les manifestants se reforment plusieurs fois et gagnent néanmoins la rue Royale en réclamant les 1.800 francs. Barrages, renforts de police, dispersion.

Pendant ce temps, une autre colonne s'était dirigée devant l'*Action Française* dont les dirigeants furent copieusement cuspés.

Il y a eu 53 arrestations pour refus de circuler, dont 7 ou 8 de camarades de nationalité étrangère.

A 20 h. 30, la circulation était redevenue normale.

Ce n'est pas en empêchant le peuple de protester contre la cherté de la vie que Poincaré sauvera le pays.

## C'est fait !

Le traité italo-russe a été signé hier soir à Rome. Voici donc la République des Soviets complice de Mussolini.

Le fait n'a pas besoin de commentaires. Les ouvriers jugeront.

## ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMÉ
Un an..... 64 fr.	Un an..... 96 fr.
Six mois... 32 fr.	Six mois... 48 fr.
Trois mois 16 fr.	Trois mois 24 fr.
Chèque postal Ferandel 586-65	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2<sup>e</sup>)

## A QUELLE EXTRÉMITÉ veut-on pousser Jane Morand ?

Jane Morand, déjà si nerveuse, si émotive à l'habitude, n'est plus maîtresse des sentiments qui en elle s'entrechoquent. Nous l'avons sermonnée le plus que nous avons pu ; nous lui avons dit que, de l'avis de tous, la décision ministérielle, qui mettrait un terme à son supplice, ne pouvait tarder ; nous lui avons tout dit, enfin, qui devait rassurer son cœur inquiet. Nous craignons que ce n'ait été en vain.

Nous allons l'apprendre.

Voici l'essentiel de la dernière lettre de notre camarade à M. Colrat.

Nous l'avons vue prête à agir. Prête

Monsieur le Ministre de la Justice,

Malgré mes promesses d'attendre dans le calme la décision de vos bureaux, je ne puis vous assurer — devant les lenteurs que votre administration manifeste avant de m'accorder satisfaction — que je pourrai longtemps encore conserver ce calme apparent en me voyant inutile ici alors que maman à un urgent besoin de mes soins.

Rester calme, espérer comme cela bâtement, Monsieur le Ministre, n'empêchera pas la maladie dangereuse, causée par un mal moral dont vous connaissez la source, de continuer son cours horrible.

Je sens que bientôt ma raison chavirera, que je ne pourrai plus dominer mon cœur et mes nerfs et que je serai amenée à faire une protestation d'un autre genre.

Est-ce cela que vous voulez, Monsieur Colrat ?

Est-ce le prétexte que vous attendez pour servir encore plus contre une personne, la frapper davantage dans ses sentiments et l'éloigner définitivement de sa pauvre maman ?

Non ! Non ! Vous ne pouvez désirer cela. Vous n'êtes pas cruel à ce point et maintenant que vous connaissez ma triste situation vous allez y mettre fin.

Y mettre fin bien vite, dites, Monsieur le Garde des Sceaux !

Jane MORAND.  
Détenue politique.

## LA LISTE DES PROTESTATAIRES S'ALLONGE

### MAURICE JUNCKER

Avocat

« Vous me demandez de m'associer à la campagne du *Libertaire* en faveur de l'amnistie. Je le fais de grand cœur.

« L'art de juger n'a toujours paru difficile et incertain. La subtilité de notre esprit ne saurait atteindre à la pleine découverte de tous les faits et de toutes leurs causes. Un jugement, même rendu de bonne foi, ne peut être qu'un à peu près de justice. Il doit laisser place à beaucoup de bienveillance et de pitié.

« Le juge est peut-être une nécessité sociale. C'est là sa seule justification. L'amnistie est une obligation morale. Pardonner de temps à autre les condamnés du juge est le moyen de soulager sa conscience du poids des erreurs possibles. L'amnistie pour les uns est aussi l'amnistie pour les autres.

« Mais avec quelle énergie ne devons-nous pas la réclamer pour les condamnés politiques. La politique a ceci de particulier qu'elle enlève toute sévérité aux hommes. Je n'en connais pas qu'il ne rende partiaux, alors même qu'ils prétendent s'en désintéresser. Les lois humaines, lorsqu'elles visent à des fins politiques, telle la loi sur les menées anarchistes dont il est présumé usé et abusé, sont des chefs-d'œuvre d'arbitraire.

« Le délit et crimes politiques ! Ils ne peuvent, dans un pays démocratique, relever que de l'opinion publique. A l'heure où il est affecté de la consulter, le gouvernement n'a pas moralement le droit de tenir à l'écart ses propres accusateurs. En ne le faisant pas, il manifestera sa peur.

« Qu'il ouvre les prisons. S'il y refuse, demandons au peuple de les ouvrir. »

### ANDRÉ SALMON

Homme de lettres

« Je donnerai toujours mon adhésion, du plus grand cœur, à ceux qui s'uniront pour ouvrir les portes des prisons. »

### OSCAR BLOCH

Avocat

« Des deux mains et du fond du cœur, j'applaudis et je m'associe à votre généreux appel en faveur de l'amnistie. J'espère que de tous côtés il éveillera des échos qui le répercuteront à l'infini. Ainsi, et ainsi seulement, il brisera la conspiration du silence, plus dangereuse pour notre cause que les résistances avouées ou sournoises.

« L'amnistie, on l'a dit bien souvent, n'est pas la grâce. Ce n'est pas une de ces banalités mesures de clémence que le condamné ou sa famille, ou son avocat, sont généralement obligés d'implorer au moyen de démarches pénibles à leur dignité. L'amnistie, elle, est un acte de souveraineté politique que les amis des condamnés et les partisans de l'apaisement doivent réclamer à pleine et forte voix, afin qu'après les périodes troubles, un certain nombre de faits soient oubliés à l'oubli. »

« Ces faits restent-ils des délits, comme le resteraient après l'octroi de la grâce ? Non, ils sont couverts tout comme s'il n'y avait jamais eu ni poursuite ni condamnation. Ils sont effacés à tel point que, c'est un choc en retour et un des mauvais côtés de l'amnistie. — le coup d'éponge protège non seulement à ceux qui sont dans les geôles, mais aussi à leurs persécuteurs. Ceux-ci échappent à la répression qu'ils ont encourue et qui aurait peut-être fini par les atteindre. L'amnistie dans l'affaire Dreyfus a sauvé le général Mercier et sa bande de criminels. »

« Malgré cet inconvénient, demandons l'amnistie, imposons-la. Il faut avant tout sauver les nôtres, nous verrons plus tard à les venger. Cette vengeance, cette revanche de la justice, à défaut des tribunaux, nous la confions à l'histoire. Non pas à l'histoire officielle, courtisane des puissants, mais à celle qui, tôt ou tard, sortira des travaux des chercheurs et du verdict des foules, enfin désinfectées. »

« Donc, tous debout pour l'amnistie, pour l'amnistie générale ! Qu'elle se lève enfin à l'horizon, qu'elle descende parmi nous pour réparer au plus vite ce qui est encore réparable, pour rendre quelque sérenté aux foyers en deuil et aux âmes ulcérées.... »

### FANNY CLAR

Femme de lettres et journaliste

« Amnistie, amnistie pour tous, amnistie sans restrictions, large, humaine, puisque la justice elle-même, contresignant ce droit d'oubli, concède que sa loi peut être trop rude, met en doute son infiabilité. »

« Amnistie pour ceux qui ne furent coupables que d'oser le devoir d'être une conscience agissante, quand la crainte et la violence courbent le monde entier sous les forces mauvaises de domination. »

« Amnistie non pas d'humilier pardon, mais geste généreux qui, sans arrière-gout de rancune, saura rendre à la lumière les condamnés d'opinions, martyrs des générations révoltées, râcons des silences consentis. Même en ne discutant pas les verdicts, ils ont assez souffert pour que leurs juges fassent ouvrir devant leurs pas, le lourd vantaill des prisons. »

« Amnistie, afin que s'efface aux codes militaire et civil, l'horrible mot d'expiation, mot de vengeance sociale, qui frappe en aveugle, sans peser des actes dont les causes profondes plongent toujours à quelque source amère de détresse imméritée. »

### HENRY TORRES

Avocat

« Depuis la fin de 1917 j'ai dédié à l'amnistie trop d'articles, de plaidoiries ou de conférences, pour que mon sentiment ne soit pas connu de vos lecteurs. »

« Ce que je puis vous dire pour résumer ce que je pense, c'est qu'il n'y a rien qui n'accuse plus le faillite de ce régime que l'iniquité où il se trouve à être juste même quand son intérêt le lui prescrit. »



Sauvez, marquis, pendant que la canaille, Dans les faubourgs, pleure et creve de faim.

## Des rires et des larmes !

Hier soir, à quelques heures d'intervalle, ont eu lieu deux manifestations.

La première, organisée par l'*Union des Syndicats*, se déroula devant la Chambre des Députés, de 6 heures à 8 heures du soir.

Elle groupait tous ceux qui en ont assez de payer le pain vingt-cinq sous : elle rassemblait tous les mécontents qui trouvent que sept milliards d'impôts nouveaux constituent un vol flagrant dans la poche des salariés qui, déjà, n'arrivent qu'avec peine à joindre les deux bouts ; elle rassemblait toutes les victimes — hier insensées, consciences aujourd'hui — de la dernière boucherie qui assistent, impuissantes encore, au triomphe insolent de la tourde des miséables dont les mains sales ont plongé dans le sang de millions de pauvres diables, pour y découvrir un trésor — leur fortune actuelle !

Quatre heures après, à dix heures, l'Opéra était en fête.

Autour du théâtre somptueux, de nombreuses autos de luxe, d'élégantes limousines attendirent fort tard dans la nuit, que le bal ait pris fin.

Car il y eut bal, cette nuit, à l'Opéra !

## A LA CHAMBRE

### La comédie des Décrets-Lois

#### Du chahut et on les vote

Grand branle-bas au Palais-Bourbon. M. Poincaré veut faire les lois à lui tout seul. Les lauriers de Mussolini l'empêchent de dormir. Et, avant les prochaines élections, sa majorité va lui faire le cadeau dictatorial des décrets-lois.

Que les lois soient discutées par un conseil des ministres ou par une assemblée de politiciens — elles sont toujours les lois c'est-à-dire d'intolérables chaînes pour l'individu. Les Anarchistes ne se passionnent donc pas pour la question. Cependant ils observent avec curiosité les remous du marais parlementaire. C'est ce que nous avons fait pour la première fois hier.

L'ancien ministre de la guerre, André Lefèvre, préside.

#### Comme Caillaux

Les radicaux, les socialistes et les communistes glapissent, au nom de la Constitution, et contre les décrets-lois.

Les uns et les autres sont bien mal placés. En Russie, les bolcheviques n'en sont pas à leur premier décret-loi. Il y a belle lurette qu'ils ont foulé aux pieds les droits du citoyen et de ses représentants légaux !

M. Engerand a fait le sale blague de prouver, texte en mains, aux radicaux, qu'ils n'avaient rien à envier à M. Poincaré lui-même. Leur Caillaux, dans ses fameux papiers de Florence, avait un projet tout semblable : pleins pouvoirs qu'il trouvait très justifiables... parce qu'il devait les exercer lui-même.

— Je voterai contre, dit-il, c'est entendu ; mais j'aurai fourni aux amis de M. Caillaux l'occasion de nous montrer ce qu'ils pensent de ses théories. Je les invite à sortir de l'absence dans laquelle ils se sont réfugiés hier.

Emmanuel Brousse bouscule ses complices

M. Emmanuel Brousse fait le procès de ses complices, les radicaux. Il montre comment, en la circonstance, ils savent user de la force légale et de la répression, tout comme les réactionnaires du Bloc national :

— Autrefois, les radicaux se sont unis aux socialistes pour faire de l'obstruction au vote de ce qu'ils appelaient les lois scélétrées. Arrivés au pouvoir, après la chute de M. Charles Dupuy, ils ont été les plus féroces défenseurs des lois scélétrées... (Appl.)

Si, par malheur, ils avaient — ce que je ne crois pas — la victoire aux prochaines élections, ils ne détruirent pas les décrets-lois, soyons-sûrs. (Vifs applaudissements.)

Ces vérités ont le don de mettre en fureur M. Herriot et ses collègues de l'extrême-gauche.

Un député, M. Combrouze, est rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal par le président. D'où le commencement du chahut.

M. Brousse veut continuer son discours.

M. Varenne. — Parlez-nous donc de la liquidation des stocks !

### Vers la faillite des colonisations

On est toujours mal renseigné sur ce qui se passe loin de nous, et il serait utile de savoir ce que devient exactement le mouvement garveyste sur lequel les gouvernements européens tentent de jeter le discrédit.

On sait qui est Garvey. Noir américain d'une intelligence rare et d'une étonnante activité, il s'est révolté contre la colonisation. Voyant ce que cherchent les Européens qui réduisent à un servage légal les « noirs », ces instruments vivants qui font de bons soldats et de bons travailleurs, il s'est insurgé et s'est efforcé de faire se réveiller ses compatriotes pour rejeter la dictature de l'étranger. En effet, depuis des siècles, les Européens se sont établis dans les « colonies », considérant les « noirs » comme des êtres inférieurs (un peu plus qu'un chien, un peu moins qu'un homme) et retirant de ces pays éternellement envahis tout ce qui leur faisait défaut chez eux.

Marcus Garvey, a mené une grande campagne pour que change cet état de choses. Il avait essayé de fonder une petite compagnie de navigation « The Black Star Line », dont les navires étaient uniquement montés et commandés par des noirs. Mais, perpétuellement en bûche aux provocations et aux brimades des autorités blanches, son initiative a échoué.

D'autre part, par arrêté du 19 juillet 1923, le gouverneur général de l'Afrique-Océanique française a interdit la vente du journal *The Gold Coast Independent* sur le territoire des colonies du Groupe.

Ce journal, édité à Accra, défendait les idées de Garvey, et avait commencé une active campagne contre les actes des fonctionnaires en A. O. F.

Maintenant, la plupart des garveyistes, traqués, se sont réfugiés en Gold-Coast, en Côte-d'Ivoire ou à Dakar.

Les journaux bourgeois du pays essayent naturellement de faire de tous les moyens à leur propagande. Le *Progrès Colonial*, journal « républicain socialiste », édité à Grand-Bassam, s'écrie : « Nous mettons nos compatriotes noirs de la Côte-d'Ivoire en garde contre cette propagande insidieuse, dangereuse, et contraire à l'intérêt le plus évident des Noirs qui vivent sous l'église du Drapeau tricolore.

« Nous ne saurions trop recommander non plus aux Noirs de statut anglais qui vivent et travaillent, dans notre colonie, où ils sont installés depuis des années et où ils bénéficient du libéralisme de l'Administration française, de se désolidariser d'un pareil mouvement d'idées. »

« Ah ! oui, les défenseurs des Noirs qui vivent sous l'église du Drapeau tricolore, auront beau se démenier, ils n'entreront pas la propagande de Marcus Garvey.

M. Brousse. — Commencez par liquider vos bavardages !

#### M. Herriot contre les décrets-lois

M. Herriot montre comment les décrets-lois ne sont que le premier pas vers le fascisme. Une des mesures que M. Poincaré prendra grâce à ses pleins pouvoirs, sera une réforme de la Haute-Cour : « Voilà ce qu'on médite de faire, quand on aura étudié le contrôle des Chambres ! »

Le Homme de Mort se dresse à son banc. Son ancien complice de 1914-1918, Marcel Cachin, lui crie : « Vous voulez vous venger de votre échec au Sénat ! » M. Poincaré répond. Huées et applaudissements s'entrecroisent. C'est un charivari indescriptible. Quand le calme est revenu, M. Herriot se retourne vers M. Brousse et lui déclare : « Vous êtes le dernier qui avez le droit de prendre une telle attitude. Car c'est vous dont le nom reste attaché à l'amendement qui, en mars 1913, a établi l'équilibre budgétaire par une émission de bons du trésor. » Puis se tournant vers M. Poincaré, il lui crie : « Vous avez décrété le Parlement ! Allez-vous-en ! »

#### Le Homme de Mort répond :

— Ce qui pourra discréter le Parlement, c'est un spectacle comme celui que vous avez donné hier. (Double applaudissement au centre et à droite) Ce qui discréterait votre action, c'est de vous voir asservir à des hommes qui, aujourd'hui, appellent le peuple de Paris à venir conquérir la Chambre.

#### De la publicité pour l'« Humanité »

Il se place une petite scène de publicité pour l'organe des communistes.

Le ministre de la guerre, M. Maginot, saisit le numéro de l'*Humanité* qui brandissait, tout en parlant, M. Poincaré, et le jette à la face de son complice en grande guerre du Droit, l'honorable Cachin.

Les communistes se servent héroïquement autour de leur chef, et crient à Maginot : « Vouloir ! » Un autre numéro de l'*Humanité* est brandi, roulé en forme de projectile et lancé par un courageux député bolcheviste — Vaillant-Couturier sans doute — à la face de M. Poincaré.

Pendant ce temps, les ouvriers, dans la rue, recevaient et rendaient des coups moins platoniques.

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur. Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

#### Les décrets-lois sont votés

Quelques minutes après la séance reprendra par un vote qui fit Poincaré vainqueur.

Par 333 voix contre 205, le premier article des décrets-lois est adopté.

— Ce sont les voix royalistes, triomphe Léon Daudet, qui ont permis au gouvernement d'obtenir sa majorité.

Il y a donc beaucoup de royalistes qui s'appellent républicains, à moins qu'ils ne se baptisent radicaux...

#### Le président Lefèvre se couvre...

# A travers le Monde

## CE QUI SE PASSE

M. Bénès a fait, hier, à Prague, devant la commission parlementaire des affaires étrangères, un long exposé où il a donné une analyse détaillée de la politique extérieure de la Tchécoslovaquie et de la situation politique internationale en général.

D'après M. Bénès, la première période de la politique extérieure tchécoslovaque est caractérisée par la reconstruction et la réorganisation de l'Europe centrale et par la conclusion du traité avec la France. D'autres faits importants de la politique extérieure tchécoslovaque sont le traité amical conclu avec l'Autriche, ainsi que les négociations menées avec la Hongrie.

Une autre question importante de la politique extérieure tchécoslovaque était l'accord avec la Pologne. M. Bénès a rappelé la solution du différend de Javorina et a déclaré comme matériellement favorable les nouvelles sur l'adhésion de la Pologne à la Petite Entente, « adhésion qui n'est pas dictée par la situation actuelle, bien que plus d'une fois, notamment à la conférence de Gênes, les représentants diplomatiques des deux républiques soient tombés d'accord pour une collaboration étroite dans des questions communes. »

En parlant des rapports de la Tchécoslovaquie avec l'Italie, M. Bénès a souligné que les intérêts de la Tchécoslovaquie exigent et exigeront toujours une amitié et une collaboration permanente avec cet Etat en vue de sauvegarder les intérêts communs. Ce sont ces motifs qui ont déterminé la Tchécoslovaquie à adhérer, en février 1921, au traité de Rapallo.

Quant aux relations avec la République des Soviets, M. Bénès a déclaré que la Tchécoslovaquie, tout en désapprouvant les méthodes soviétiques, croit juste de nouer des relations avec la Russie car, remarque M. Bénès : « Il faut constater que des changements importants se sont déjà produits en Russie. » Ce qui veut dire que les politiciens vont pouvoir s'entendre comme l'oreille.

Et ainsi vont les petites combinaisons : des alliances se nouent ou se dénouent, des intérêts s'allient ou se heurtent ; des appétits se mesurent, jusqu'à ce qu'un beau jour une nouvelle guerre vienne déchirer brutalement ces mailles perçées que les gouvernements tressent dans l'ombre.

## HOLLANDE

### LE SYNDICALISME DÉCROît QUELLES EN SONT LES CAUSES ?

La Haye, 6 février. — Le nombre des membres des divers syndicats ouvriers hollandais qui, jusqu'en 1919 compris, était allé en augmentant, n'a pas cessé de décroître depuis 1920.

La Fédération syndicale néerlandaise (neutre) est tombée de 250.000 membres à 180.000. La Fédération syndicale catholique de 160.000 à 100.000. La Fédération syndicale chrétienne (protestante) de 77.000 à 60.000. Le secrétariat national du travail (socialiste) qui comptait en 1920, 50.000 membres, n'en compte plus à présent que 20.000 environ. Enfin, la ligue syndicale générale néerlandaise (neutre), qui réunissait, au début de 1919, 10.000 membres, et à la fin de 1920, 50.000, n'en a plus aujourd'hui que 40.000.

Les causes de ce mouvement rétrograde sont principalement de nature financière. Les temps sont difficiles, et beaucoup d'ouvriers préfèrent faire l'économie de leurs cotisations. En outre, l'action des syndicats est devenue surtout une action défensive dont les résultats sont peu appréciés par les ouvriers.

Tout en faisant des réserves sur la dépendance de l'agence Havas, le flétrissement syndical qui se produit un peu partout est surtout dû à la division.

Et la division est causée par les politiciens qui veulent faire du syndicalisme de secte.

## LES HUIT HEURES

On annonce que la Fédération des Associations de Fabricants néerlandais a appelé l'attention du ministre du Travail sur les difficultés qui résultent, pour l'industrie néerlandaise, de l'institution aux Pays-Bas de la journée de 8 heures. La Fédération demande au ministre de provoquer une révision de la loi de façon que la journée industrielle néerlandaise soit réglée sur la

base légale de 10 heures de travail et la semaine sur la base de 56 heures.

Faudra-t-il encore de nouvelles grèves pour mettre à la raison ces patrons insatiables ?

## ALLEMAGNE

### LEURS MÉTHODES

Le malaise subit et mystérieux dont a été frappé dans sa prison le sous-préfet de police de Munich, M. Poehner, l'un des principaux acteurs du coup d'Etat du 9 novembre, préoccupe la presse libérale. Un haut fonctionnaire bavarois aurait déclaré au cours d'un entretien privé que Poehner subirait le sort de Machaum et disparaîtrait avant l'ouverture du procès Hitler ; il aurait ensuite démenti ses propos lorsqu'ils seraient parvenus aux oreilles de Ludendorff ; mais les journaux et les partis hostiles à de Kahr n'en accusent pas moins ce dernier de vouloir faire disparaître son ancien complice pour éviter de fauchées dépositions à l'audience.

Quoiqu'il s'agisse ici de nationalistes brûlés, nous protestons énergiquement contre ces méthodes gouvernementales qui consistent à assassiner les adversaires dans l'ombre.

## UN COUP D'ETAT ?

Suivant les dépêches des journaux, les ultra-nationalistes projettent un nouveau coup d'Etat dirigé contre le gouvernement de Munich et le commissaire général maintenant que l'union est à peu près rétablie à la suite de la réconciliation publique de Ludendorff et d'Erhardt.

## ANGLETERRE

### COMME LES AUTRES...

M. Macdonald a reçu, dans la matinée, la presse britannique pour lui exposer la politique du gouvernement britannique.

Comme nous n'avons cessé de le dire jusqu'ici, on voit bien aujourd'hui que Macdonald ou un quelconque représentant bourgeois ne sont que bonnet blanc et blanc bonnet. Mêmes méthodes, même mentalité.

M. Macdonald a déclaré qu'aucun arrangement n'avait été pris entre les gouvernements de Paris et de Londres pour qu'il soit une entrevue avec M. Poincaré, mais que s'il restait au pouvoir il est probable qu'il verrait le Président du Conseil français. Qui se ressemble s'assemblent...

Après les journalistes anglais, M. Macdonald a reçu les journalistes des domaines et de l'Inde. Il recevra cet après-midi, séparément les journalistes américains d'abord puis les journalistes français et les autres journalistes étrangers. Et il verra, naturellement, à sagir pour le plus grand bien de la noble Albion...

Fumistes ! ...

## RUSSIE

### AH ! GES SOVIETS !

Au cours d'un entretien avec les représentants de la presse étrangère, M. Tchitcherine a déclaré que la reconnaissance des Soviets par l'Angleterre avait un caractère entièrement définitif. Les anciens traités seront soumis à un examen pour autant qu'ils contiennent des dispositions incompatible avec les principes soviétiques.

La promesse réclamée par l'Angleterre que les Soviets s'abstiennent de toute propagande communiste dans ce pays n'est, a déclaré M. Tchitcherine, qu'un engagement réciproque pris habituellement par des puissances amies de ne pas se mêler aux affaires intérieures de chacune d'elles.

Voilà, fichtre, une parole qui vaut son pesant d'or ! Ainsi les Soviets prennent l'engagement de ne pas faire de propagande chez les autres !

Or, en ce qui concerne la France, M. Tchitcherine a ajouté : « Nous n'attendons plus que la France ; elle sait que nous sommes disposés à causer, mais directement avec Paris ».

Et c'est ainsi que les politiciens de Moscou sont prêts, à seule fin de constituer des alliances bourgeois, à abandonner leurs partisans qui mèneront l'action dans d'autres pays ! Et nous les verrons bientôt dépasser leur feuille : *l'Humanité*...

Qu'en pensent les communistes sincères ?

vois, la matinée est passée, et il n'y a rien eu.

En ce moment, le tocsin se mit à sonner, et les coups de feu se succédèrent dans l'éloignement.

— Ah ! dit Victor en se levant tout pâle.

— Je ne m'étais pas trompée ! s'écria la mère. Mon enfant cher, mon fils !

Pendant qu'elle le tenait embrassé, Victor cherchait un moyen de s'échapper, de sortir à son insu. Inutile de discuter avec elle. La pauvre femme ne comprenait rien ni à ses idées, ni à sa mission, ni à la hauteur de son devoir. Elle l'aimait, voilà tout, et devant cet amour Victor se trouvait sans force. Sa mère avait tant fait pour lui ! Il sentait si bien qu'il était tout pour elle ! Cependant on se battait, on se battait sans lui, sans lui qui avait dit aux combattants : « Votre cause est juste ! » Il ouvrit la fenêtre. La fusillade qui avait cessé recommença dans la direction du Palais de Justice. Victor aperçut de loin, sur la place Louis XVI, à l'extrême du cours, des soldats placés là sans doute pour barrer le pont sur le Rhône. « Si l'on m'empêche de passer ! » se dit-il. Il sourit. « Quand on veut passer on passe. » Les coups de feu se rapprochèrent. Maintenant on se battait sur deux points. « On me traînera de lâche, et l'on aura raison ! » Des têtes de cuir roulent parmi les fenêtres voisines. « On me voit ! » Victor se retira vivement de la fenêtre, mais il ne put tenir dans la chambre. Il allait et venait, se penchant à chaque tour au dehors. Sa pâleur augmentait. Sa mère ne le quittait pas des yeux. Elle souffrait de le voir souffrir ; mais il était là, et sa présence c'était le salut !

Tout à coup la fusillade cessa. « Si c'était fini ? Si l'ennemi avait été vaincu dès

# En lisant les autres...

### Comment on choisit une pièce de théâtre

Dans l'*Ere Nouvelle*, René Wisner, fin psychologue qui s'y connaît en gens de théâtre, fait dialoguer Miqué-Miqué et Champelier sur les Auteurs, la façon de les trouver et le procédé le plus usuel pour bien choisir leurs pièces :

— Mais, réplique Champelier, quels sont donc les lecteurs des théâtres ? Dans certaines maisons, et non des moindres, ce sont les contrôleurs qui parcourent les manuscrits. Je t'assure que je n'exagère pas. D'après, ce sont des petites femmes qui couchottent avec le directeur. Et leur jugement vaut encore mieux que celui du lecteur attitré. Celui-ci est rempli de préjugés. Il croit à des règles et à des lois. Il ne compte jamais, je ne dirai pas avec le génie des auteurs, mais avec leur fantaisie. Il a des pudeurs ridicules et des sévérités stupéfiantes. Un homme de lettres qui remplit les fonctions de lecteur perd son sens critique. Il est comme ces buveurs, habitués à des mauvais alcools, qui ne peuvent plus apprécier la saveur d'un vin rare. Comment découvrir, dans un lot de plusieurs centaines de manuscrits, ceux qui sont dignes d'être présentés à la foule ? Cela, en vérité, est plus difficile qu'on ne suppose.

— Les lecteurs sont devenus inutiles, constate Miqué-Miqué, puisque les auteurs sont aujourd'hui des gens chiens qui achètent ou louent des théâtres. Ils sont sur la scène comme dans leur appartement ou leur hôtel. L'amateur est devenu roi. Lui seul existe. Qu'est-ce qu'un militaire, un fils de petits bourgeois, d'ouvriers, de paysans, faisant métier d'écrire à côté de ces milliardaires déclarant aux directeurs : « J'ai une pièce à monter. Je me rends donc acquérir de votre salle. Combien en veux-tu ? Je vous signe un chèque sur-le-champ. » En vérité, la lutte estelle possible ?

— Hélas, hélas ! Au théâtre comme ailleurs ce n'est pas le producteur qui jouit de sa production. Là comme partout, l'argent est la seule force, une force désanimatrice.

### Le gaspillage

Pour gagner de l'argent, pour faire du commerce tout est gaspillé sans compter, tandis que les besoins des travailleurs restent insatisfaits... C'est ce qu'Engène Morel dans le *Peuple* illustre excellentement :

Pour avoir une idée exacte de l'électricité dépensée sans raison chaque soir, il suffit de pénétrer dans un bar ou quartier nouvellement ouvert.

Le tenancier a fait mettre des lampes partout. Le plafond est constellé d'ampoules, les murs semblent lumineux.

Tant de clarté fait mal aux yeux des clients. Ces derniers font parfois la remarque que quelques commutateurs pourraient être fermés sans dommage.

Mais les consommateurs n'insistent point, flattés qu'ils sont de fréquenter un établissement réputé pour « bien faire les choses »...

Pendant ce temps, le charbon du ménage augmente de temps en semaine.

Plus la crise du franc s'accentue, plus le sac de houille vaudra cher.

Cela n'empêche point la folie de l'éclairage intensif de continuer à se manifester librement sur tous les points de la grande ville.

Au prochain bal de l'Opéra, au lieu des trente mille lampes supplémentaires installées pour le dernier, on disposerait quarante mille ampoules d'un voltage supérieur...

Jacques Bonhomme souffrira de faim et de froid dans les faubourgs, mais ses maîtres pourront danser jusqu'au matin dans un immense immeuble où la fée Électricité fera merveille.

Aucun compte rendu du gala ne parlera, soyons-en sûrs, du nombre de tonnes de charbon dilapidées.

Quand donc Jacques Bonhomme se décidera-t-il à comprendre et à bousculer encore un coup les parasites qui lui parlent de brioche quand le pain manque, de « petite île blanche » par charité quand les produits de son labour lui sont volés quotidiennement pour édifier le luxe ?

### L'appel au soldat

Dans la *Liberté*, Camille Aymard ne cache pas le jeu de la réaction et ses espoirs. Parlant de la dernière séance de la Chambre, il écrivait hier soir :

Encore quelque temps de cette singulière propagande et personne ne se lèvera pour défendre un régime discrédié quand, au roulement des pupilles, succéderont le roulement des tambours d'un nouvel Augureau venant chasser du Palais-Bourbon les derniers pantins de la dernière Chambre.

Est-ce là ce que veulent les élus socialistes, radicaux-socialistes et communistes ?

Quand les conjurés assassinèrent, en 1903, le roi Alexandre et la reine Draga, la proclamation qui annonça le meurtre à la nation serbe se terminait par ces mots :

le début ? Cela arrive. Les gens sont surpris, prennent peur. Ils se sauvent et rentrent chez eux. » Un coup de canon rejette Hélène en arrière, tremblante.

Ce coup de canon était sans doute dirigé contre une barricade. Il y avait des barrières, et derrière elles de pauvres gens qui avaient, eux aussi, des mères ou des femmes. Victor se pencha une dernière fois à la fenêtre, si violenter qu'on eût dit qu'il voulait se précipiter.

Hélène courut à lui.

— Tiens, regarde ! dit-il en lui prenant le bras et en lui montrant M. Chazal qui marchait, suivi de son fils, dans la direction de Lyon. Il part, lui ! Cependant il a une fille, et il aime cette fille comme tu m'aimes ! Pour me sauver, mère, tu me déshonores !

Elle lui entourait les jambes de ses bras.

— Ne parle pas, ne dis rien ! Reste !

Il essayait de se dégager. Il finit par dénouer les mains de sa mère et par la soulever dans ses bras.

— Je t'adore, lui dit-il. Tout ce qu'il sera possible de faire pour venir, je le ferai.

Maintenant elle se cramponna aux revers de son habit, répétant :

— Je n'ai que toi, je n'ai que toi !

— Victor, dit une voix, nous n'avons que vous !

Hermia venait de paraître à l'entrée de la chambre.

— Ah ! ma fille ! s'écria Hélène, je n'en puis plus ! Aide-moi, aide-moi !

— Ma mère, dit Victor, doit me laisser partir comme vous avez laissé partir votre père, Hermia !

Un deuxième coup de canon retentit. Des ouvriers passèrent sur le cours en criant. Ceux-là aussi allaient se battre.

« Notre peuple était las d'être gouverné par un faible d'esprit et par une courtisane. »

La France, elle aussi, pourrait bien se laisser un jour d'être gouvernée par des incapables et par des mercantis.

Nous aussi, avec les travailleurs consciens, nous sommes las de ces comédies parlementaires et nous espérons bien, un beau jour, balayer tous les politiciens de leur Palais-Bourbon... Mais ce ne sera pas pour mettre à leur place des dictateurs — furent-ils prolétariens — quand nous aurons chassé tous les représentants du Peuple, nous inciterons le Peuple à faire ses affaires lui-même, sans aucun intermédiaire.

Nous aussi, avec les travailleurs consciens, nous sommes las de ces comédies parlementaires et nous espérons bien, un beau jour, balayer tous les politiciens de leur Palais-Bourbon... Mais ce ne sera pas pour mettre à leur place des dictateurs — furent-ils prolétariens — quand nous aurons chassé tous les représentants du Peuple, nous inciterons le Peuple à faire ses affaires lui-même, sans aucun intermédiaire.

Mais la société actuelle est très bien faite, n'est-il pas vrai ?

## A TRAVERS LE PAYS

# L'Action et la Pensée des Travailleurs

## Les grèves

Chaussure de Paris. — La grève continue pour les maisons Nastro et Valsamie. Les grévistes sont décidés à lutter à outrance et font appel à la solidarité ouvrière.

Un appel est fait auprès des ouvriers grecs et arméniens pour former une section dans le syndicat de la chaussure.

Électriciens de la maison Devilaire. — Les monteurs-électriciens et aides des chantiers du Printemps, du Moulin Rouge et du Bon Marché, réunis à la Bourse du Travail, décident, devant l'intransigeance de la maison Devilaire et Rouge, de continuer la lutte jusqu'à complète satisfaction, forte de leurs droits et de la justesse de leurs revendications.

Demandent aux compagnons électriques de ne pas se présenter momentanément à l'embauche dans cette maison qui est mise à l'index. Ils invitent leurs camarades électriques des différents chantiers à poser les mêmes revendications : 4 francs de l'heure pour les monteurs et 3 fr. 50 pour les aides.

Réunion ce matin à 9 heures, salle Jean-Jaurès, Bourse du travail et pointage des cartes de grève.

Mouleurs-mosaïstes de Paris. — Le mouvement de notre corporation, peu nombreux, est complet ; après dix jours de lutte, le moral est aussi ferme. Pendant le mouvement, la permanence sera assurée au siège du Syndicat unique du Bâtiment, 4<sup>e</sup> étage, Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 10<sup>e</sup>, téléphone Nord 93-02. Le Syndicat apporte tout son appui à notre organisation.

Ce matin, réunion des grévistes, à 9 h. 30 et pointage des cartes, salle 13, 4<sup>e</sup> étage. Présence assurée d'un secrétaire de la Fédération des travailleurs du bâtiment et des travaux publics.

Les fonds seront reçus par le trésorier du S.U.B., bureau 30.

Tablitterie parisienne. — Depuis lundi, il y a 350 grévistes, soit 95 % du personnel, qui ont quitté le travail dans trois fabriques de Paris pour obtenir une augmentation de salaire.

Ils se sont réunis hier, à la Bourse du travail. Après avoir constaté qu'il n'y avait aucune défection, ils ont donné mandat à leur Comité de grève de poursuivre les pourparlers engagés.

Chiron, secrétaire de la Fédération confédérée du Bois, et Guiraud, secrétaire de l'Union de la Seine, ont encouragé les grévistes à la résistance.

Réunion aujourd'hui, à 15 heures, à la Bourse du travail.

Brasseurs d'Arcis-sur-Aube. — Les ouvriers de la brasserie Arcisienne, payés seulement à raison de 1 fr. 75 de l'heure, se sont mis en grève pour demander 2 fr. 25.

Combien faut-il faire d'heures dans cet établissement pour gagner un modeste morceau de pain ?

Tissu de Dunkerque. — La grève bat son plein. Hier matin, après leur présentation de lock-out les ouvriers pendant 48 heures, les patrons ont ouvert leurs portes. Il ne s'y présente aucun ouvrier.

La grève est donc générale et les grévistes sont pleins d'enthousiasme.

Usines de Bédarieux. — La direction ayant refusé l'augmentation de salaire demandée, les ouvrières de deux usines de Bédarieux (Hérault) ont cessé le travail. Elles ont ensuite tenté de déboucher leurs camarades des usines similaires.

## Les revendications

Dockers et employés de Dunkerque. — Le Comité patronal de Dunkerque vient d'examiner le salaire minimum dans le travail aux pièces et l'augmentation des employés de commerce.

Le statu quo a été maintenu pour le travail aux pièces dont le salaire minimum est fixé à 28 francs.

Une augmentation de 15 % est prévue pour les employés.

Les syndicats ouvriers discuteront de ces propositions.

Employés de l'ameublement parisien. — Le syndicat confédéré des employés de la Seine a signé un accord avec les différents syndicats patronaux de l'ameublement, en vertu duquel les magasins seront fermés du samedi soir au lundi matin.

## LETTRE D'ALSACE

### L'action des fonctionnaires

Le Comité d'action du département du Bas-Rhin, composé d'organisations appartenant à la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires, au Cartel confédéré, au Cartel Unitaire et d'organisations indépendantes ;

Convaincu que les revendications les plus légitimes des fonctionnaires et agents des services publics ne pourront aboutir qu'avec l'unité d'action la plus absolue ;

Prie les organisations y étant représentées de faire sur leurs organisations centrales toute la pression nécessaire pour que cette unité d'action soit immédiatement réalisée, non seulement départementalement, mais nationalement.

Il importe qu'il soit constitué un comité unique et qu'il soit établi un programme minimum commun de revendications.

Ces conditions remplies, les fonctionnaires pourront agir avec toute l'ardeur nécessaire pour obtenir satisfaction.

Le Comité soumet dès maintenant comme programme d'action la revendication suivante : le paiement des traitements et salaires en francs-or.

Cette revendication sera communiquée aux organisations centrales : Fédération des fonctionnaires, C.G.T. et C.G.T.U., en les informant que les fonctionnaires sont disposés à soutenir moralement et financièrement toutes les revendications sur cette base fondamentale du paiement en francs-or, moyen efficace pour la classe ouvrière de ne pas supporter seule et plus longtemps les conséquences de la dévalorisation du franc-papier et de la hausse constante des denrées de première nécessité.

Voilà un exemple qui mérite d'être suivi ; unité d'action, en pas et pression sur les états-majors afin de mener une lutte sérieuse contre le patronat.

Cartel Unitaire des Services Publics  
FÉDÉRATION DES FONCTIONNAIRES

Vendredi 8 Février 1924

### GRAND MEETING DES SERVICES PUBLICS

20 h. 30, salle JAPY.

Orateurs du Cartel Unitaire :

SEMAR, NILES, LARTIGUE.

La Fédération des fonctionnaires désigne elle-même ses orateurs.

P. S. — Tous les secrétaires de Fédérations intéressées sont priés de passer à la Fédération postale prendre des tracts annonçant le meeting.

### LE CONFLIT de la Verrerie ouvrière d'Albi

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Le Comité directeur de la V. O. constate les bruits répandus habilement par le conseil et nos adversaires, assurant ceux qui ne travailleront pas sous le contrôle des deux organisations autonome et confédérée qu'ils seront, comme lors de la première occupation de l'usine, payés intégralement.

« Malgré ces manœuvres qui constituent une prime à la jaunisse, le Comité directeur est heureux d'enregistrer que la quasi-unanimité du personnel a répondu présent à son appel. Le travail est normal, et chacun est convaincu fermement de la justice de sa cause, et reste résolu plus que jamais à obtenir enfin que liberté entière lui soit laissée d'adhérer ou ne pas adhérer à la cause antistatutaire du conseil.

« Nous voulons toujours espérer, avant que l'irréparable s'accomplisse, que le prolétariat tout entier saura dire et faire comprendre aux dirigeants de la V. O. que nul n'a le droit d'imposer une adhésion à une caisse dont la validité est contestée par un procès engagé, et dont la solution juridique n'est retardée que par les manœuvres dilatoires de nos adversaires.

« Quoi qu'il arrive, nous avons conscience d'avoir fait notre devoir en lançant ce simple avertissement. »

Pour les ouvriers au travail :

Le Comité d'usine.

D'autre part, le Conseil, par l'organe de son délégué Hamelin, est résolu à ne pas s'incliner devant le personnel. Il a l'intention de faire une épuration.

Le Comité d'usine a des disponibilités pour travailler pendant quinze jours, mais il n'a pas l'intention de continuer ainsi pendant semblable durée. Il pense qu'un arrangement interviendra d'ici là.

### DANS LES CHEMINS DE FER

### L'augmentation des tarifs

Le Conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni mercredi.

Dans la discussion, le délégué du gouvernement a soutenu les majorations proposées par le représentant des réseaux.

Ont été entendus pour la forme, les délégués des voyageurs de commerce, des voyageurs ordinaires, des touristes.

Le délégué du personnel s'est élevé contre toute augmentation. Celui des cadres s'est prononcé pour.

Finalement, il est décidé par 57 voix contre 3 et 9 abstentions de majorer les tarifs actuels pour une période allant jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1925. Les relèvements proposés par le Conseil supérieur sont ainsi établis :

Marchandises..... 14,5 %  
Voyageurs de 3<sup>e</sup> cl..... 47 %  
Voyageurs de 2<sup>e</sup> cl..... 48 %  
Voyageurs de 1<sup>e</sup> cl..... 50 %

D'après les prévisions, ce relèvement donnerait 1 milliard 530 millions en plus de recettes et arriverait à un chiffre voisin de l'équilibre budgétaire des réseaux dont le déficit total actuel est d'environ 1 milliard 650 millions.

Décidément, la victoire nous revient cher. Malheureux que nous sommes ne pourront plus monter dans le train. En plus, l'augmentation du tarif, marchandises va faire augmenter la vie déjà trop chère pour nos salaires.

Pendant ce temps-là, les actionnaires touchent néanmoins leurs dividendes, malgré le déficit. Les gros chefs reçoivent des appoinements princiers. Les gros bottins de divers horizons voyagent à l'œil, en prenant.

Payer, populo, payer ! Il faut les payer, la guerre du Droit, le traité de Versailles, l'occupation de la Ruhr, le Bloc national, l'imperialisme français. Serre-toi la ceinture, mais il faut payer !

C. MAFOR.

### Les mouleurs-mosaïstes

La corporation qui compte environ 60 professionnels a pour unique travail la fabrication des carreaux en ciment qui servent pour les salles de bain, vestibules, etc.

Alors que les conditions de vie sont de plus en plus difficiles, les salaires restent aux environs de 3 fr. 25 et 3 fr. 50 de l'heure. Il est vrai que les patrons, par l'appât d'un gain momentanément supérieur, tentent le rétablissement général du travail aux pièces.

Aujourd'hui la fabrication de 100 carreaux coûte au patron de 16 à 18 frs, de main-d'œuvre, la fourniture et les frais généraux peuvent lui doubler ce prix. Mettons 45 francs avec l'emmagasinage. Et les carreaux sont revendus autour de 75 francs !

Poussés par les récentes augmentations du prix de tout ce qui est nécessaire à leur existence, les mouleurs-mosaïstes se sont décidés à demander la suppression totale du travail aux pièces, un salaire horaire de 4 francs et le respect des lois sociales. Ce sont les motifs de leur mouvement.

Cette corporation peu connue parce que peu nombreuse, mérite l'attention du prolétariat autant que d'autres plus favorisées.

Par la solidarité de ses membres, appuyée maintenant par les autres corporations du bâtiment, elle saura prouver ses capacités.

### POLITIQUE ET SYNDICALISME

FÉDÉRATION ANARCHISTE DU CENTRE

### A un camarade de Moulins

En réponse à l'article du camarade Auboué, je tiens à éclairer la situation auquel possible.

Si les groupes de Montluçon et de Limoges ont pris l'initiative de faire un appel pour la création d'une fédération anarchiste dans le centre, ce n'est certainement pas dans l'intention d'embrouiller les groupes et individualités, et de leur imposer une discipline quelconque.

Le seul titre d'un anarchiste suffit à démontrer que l'idée de discipline, est loin de nous, ou alors notre antiautoritarisme n'aurait plus de raison d'être.

Or ne peut faire seul la Révolution. En restant isolé, on est moins fort qu'en s'associant. L'individu n'est pas trimé quand il apporte librement son effort à d'autres efforts pour un but commun qui tend à éléver la force de chaque unité.

Il faut nous connaître et nous entendre pour la propagande à faire. C'est ce que nous nous proposons à quelques-uns par le moyen de la Fédération du centre.

Donc, à dimanche, mon cher Auboué, tu auras une bonne occasion de discuter avec tous les intéressés.

René DELORME.

### Communiqués Syndicaux

Minorité syndicaliste de la Seine. — Réunion de la Commission ce soir, à 17 h. 30, Bourse du Travail, 4<sup>e</sup> étage, bureau 26.

ameublement parisien. — Réunion d'aujourd'hui :

Maison Gaveau, rue Castel, à Fontenay-sous-Bois : Réunion de tout le personnel à 18 h. 30, salle Bouillon, rue Castel, en face l'usine. Orateurs : Demouliers et Fayet.

Moyens de communication : Tramways Porte de Vincennes à Fontenay : descendre à la station « Rigolots ».

Reunion de demain.

Samedi, à 18 h. 30 précises : Réunion de la Commission intersyndicale, 2, rue Saint-Bernard. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Prière aux délégués des syndicats et aux orateurs de considérer cette note comme un avertissement. Voir le « Libertaire » de demain où cette convocation sera renouvelée.

Chaufrage (Syndicat autonome). — Réunion de la Commission ce soir, à 17 h. 30, à la permanence.

Chemins de fer (P.O.). — En raison de la tenue du meeting du Cartel unitaire des Services publics, l'assemblée générale du Syndicat est reportée au mardi 12 Février 1924, à 20 h. 30, au siège du Syndicat.

Tous les camarades doivent se faire un devoir de participer au meeting de la salle Japy, 160, boulevard Voltaire, ce soir vendredi, à 20 heures précises.

Contre l'augmentation des impôts : Contre l'augmentation des tarifs de transports ; Contre la réaction. Tous debout !

Maréchalerie. — Grande réunion corporative, demain, à 15 heures, Bourse du Travail. Revendication de 0 fr. 75 pour les ferreurs et 0 fr. 50 pour les teneurs de pied.

Minorité des Chauffeurs, Mécaniciens, Conducteurs. — Les camarades dégoutés de voir le syndicalisme s'enfoncer de plus en plus dans l'ornière policienne, et qui aspirent sincèrement à son redressement en même temps qu'à son indépendance, sont invités, en vue de la formation de la Minorité, à se réunir samedi 9 Février, à 18 heures, Bourse du Travail, au 4<sup>e</sup> étage, bureau 13.

Gaz. — Le personnel de la Société de Gaz de Paris est invité à répondre en nombre important à l'appel fait par le Cartel unitaire des Services publics, en assistant au meeting de la salle Japy, ce soir, à 20 h. 30.

Syndicat unique des P.T.T. (1<sup>re</sup> Groupe). — Groupe d'action pour l'unité, à 15 h. 45, salle Viandy, 126, avenue Jean-Jaurès.

A 16 h. 45, même salle, réunion du Groupe. Orateur : Lartigue.

Minorité des Terrassiers. — Réunion à 17 h. 30, Bourse du Travail, 4<sup>e</sup> étage, bureau 26.

G. I. des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>. — Réunion des délégués ce soir, à 20 h. 30, salle Salsac, 6, rue Languedoc.

Organisation du meeting.

Les membres de la Commission de contrôle sont priés d'être présents.

C.I. de Saint-Maur. — Le Comité intersyndical de Saint-Maur invite tous les secrétaires des groupes d'avant-garde : Parti communiste, Union anarchiste, Locataires, A.R.A.C., à assister à la réunion du C.I., salle Drouet, 2, place du Théâtre d'Adamville, ce soir, à 20 h. 30.

Mesures à prendre en faveur d'un camarade dont le mobilier est saisi et menace de vente le 22 Février, place du Marché.

DANS LE S. U. B.